Image not found or type unknown

En location et les compteurs EDF et GDF au nom du propriétaire

Par **pitah**, le **24/12/2013** à **16:00**

Bonjour,
Nous sommes locataires d'une maison et le propriétaire veut garder les compteurs EDF et GDF sur son nom. Il veut que nous fassions une provision pour ces charges. La maison est non-meublée. Est-ce qu'il a le droit? Qu'est-ce qu'on peut faire au cas ou il n'a pas le droit.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **aguesseau**, le **24/12/2013** à **17:32**

bsr,
si vous êtes en location libre (non meublée), le propriétaire n'a pas le droit de vous revendre l'électricité et le gaz.
vous devez demander aux 2 fournisseurs de prendre les contrats à votre nom.
votre bailleur ne peut pas s'y opposer.
cdt

Par **pitah**, le **24/12/2013** à **21:31**

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés